

René Dosière : «Le train de vie de l'Etat pose un problème de transparence»

Pour René Dosière, c'est moins le salaire des ministres qui est en cause que les pratiques abusives rendues possibles par l'opacité des dépenses du gouvernement

ENTRETIEN

René Dosière, député socialiste de l'Aisne

La Croix : Que représente aujourd'hui le train de vie de l'État ?

RENÉ DOSIÈRE : Il est impossible de le savoir. On connaît aujourd'hui les rémunérations du président de la République et des membres du gouvernement, alors que ce n'était pas le cas il y a quelques années, puisqu'une partie provenait des fameux fonds secrets. Mais sur le train de vie, les avantages en nature comme le logement, les voitures et les frais de représentation, il y a toujours une opacité. L'Élysée a accepté de rendre ses comptes publics, mais ne communique que sur de grandes masses financières. Pour le gouvernement, c'est pareil. Tant qu'on ne nous dit pas quelles sont les sommes affectées à chaque ministère et pour quoi faire, cela pose un problème de transparence.

Y a-t-il une spécificité française dans ce domaine ?

J'en suis persuadé. Elle est liée à deux phénomènes. D'abord, à notre histoire, avec le poids des traditions, du protocole, qui est très lourd. C'est un héritage des habitudes monarchiques. La plupart des ministres et des préfets habitent des monuments prestigieux, lourds à entretenir et peu commodes, mais qui confèrent un certain appareil. La Ve République, en plaçant l'exécutif sur un piédestal, n'a rien arrangé, même si le général de Gaulle était le plus modeste de nos chefs d'État. Ensuite, le cumul des mandats et des fonctions, et donc des rémunérations, donne à nos responsables politiques davantage de moyens et donc toute l'apparence d'un train de vie important, sur lequel leurs collaborateurs essaient de se calquer. C'est très différent dans la plupart des autres pays européens, où le pouvoir affiche des dehors plus modestes.

Y a-t-il selon vous des abus ?

Ils sont liés avant tout à l'absence de transparence. La situation a certes évolué ces dernières années. Nous avons désormais accès à davantage d'informations. Là où il reste le plus d'efforts à faire, c'est sur le train de vie des ministères. Si on ne sait pas ce que dépense réellement un ministre, qu'il s'agisse des effectifs de son cabinet ou de ses frais de représentation, il peut se développer des pratiques abusives. Et puis, un ministre peut cumuler son salaire avec une indemnité d'élu local et, jusqu'à aujourd'hui, avec une retraite de parlementaire, ce qui est à mon avis regrettable. On a suffisamment revalorisé leurs indemnités pour ne pas permettre le cumul.

Il y a donc des gisements d'économies possibles...

Oui, bien sûr, mais il ne faut pas s'imaginer que cela représente des sommes considérables par rapport à l'ensemble des dépenses publiques. Si on diminue de 5 %, voire 10 %, les salaires des ministres, cela rapportera tout au plus 300 000 €. On ne résoudra pas le problème de la dette de l'État avec ça... Mais il est vrai que cela revêt une valeur d'exemplarité forte, dans un pays qui cultive un vieux fonds d'antiparlementarisme.

Comment l'État peut-il donner l'exemple en matière de rigueur ?

Le problème est délicat. Pointer les rémunérations des responsables politiques, c'est donner le sentiment qu'ils gagnent trop. Or, il faut qu'ils soient rémunérés convenablement. Ce qu'ils doivent faire avant tout, c'est éviter les excès : abandonner leur appartement de fonction, ne pas prendre d'avion privé, diminuer leur train de vie. Si, dans un contexte de rigueur, on demande un effort aux Français, les ministres et l'ensemble des responsables politiques ne pourront pas s'en exonérer.

Recueilli par Céline ROUDEN